

Sources

Les particules en suspension liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements, etc.) et d'activités industrielles très diverses (carrière, cimenterie, incinération, etc.). Leur taille et leur composition sont très variables.

Les PM10 représentent la catégorie de particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres.

Les émissions de PM10 en chiffres

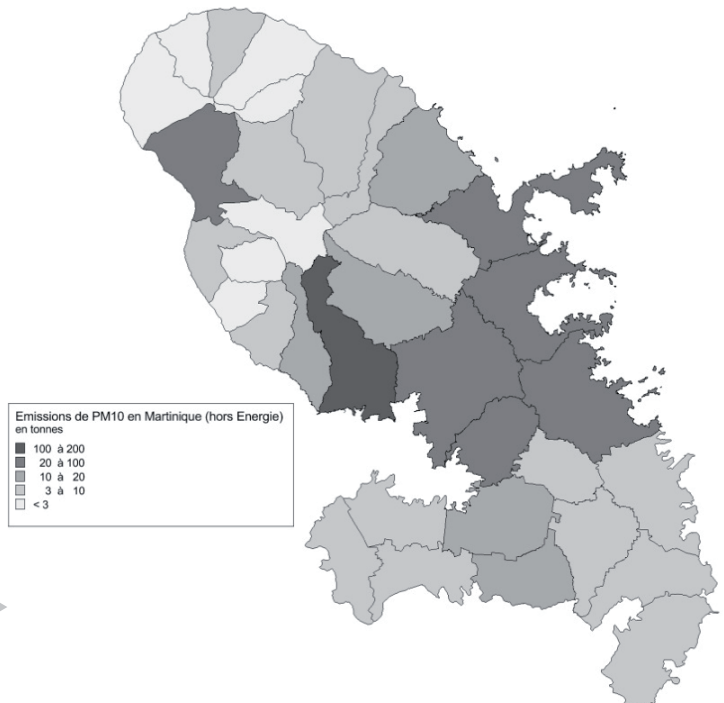
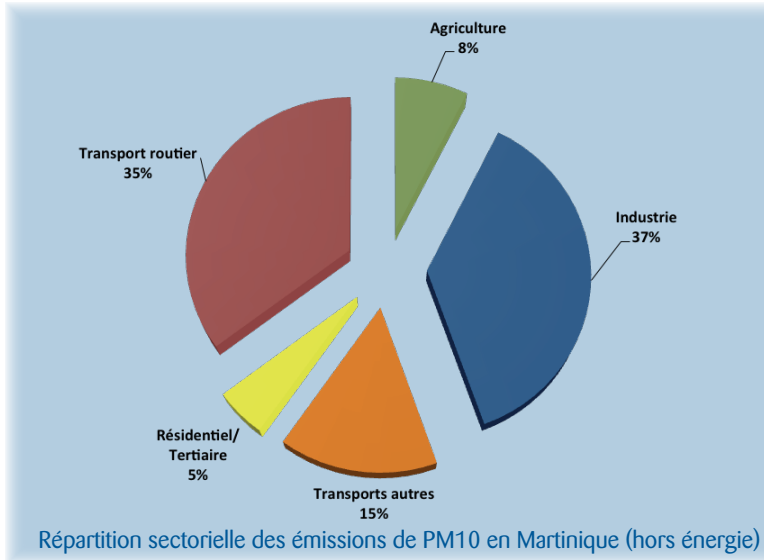
En 2010, les activités humaines en Martinique ont rejeté plus de 1100 tonnes de particules fines dans l'atmosphère.

Avec plus de 635 tonnes de particules fines émises, le secteur de la production d'énergie représente près de 53% des rejets en Martinique.

L'industrie est responsable de 37% des émissions restantes, principalement l'agro-alimentaire et l'extraction de minéraux.

Le trafic automobile est le troisième émetteur de particules fines en Martinique. Les véhicules diesel représentent 60% des émissions en particules du transport routier.

Les émissions de PM10 sont localisées sur les communes du centre, zones de trafic routier et d'activités industrielles importantes. Les émissions de la commune de Saint-Pierre sont principalement liées aux carrières.



Répartition spatiale des émissions de PM10 (hors énergie) - Année 2010